



Des scellants dentaires au 2^e secondaire : une bonne affaire!



Considérant que :

- Ce sont **73 %** des jeunes de la 2^e année du secondaire qui sont touchés par la carie dentaire¹;
- Les conséquences de la carie peuvent avoir un impact important sur le développement du jeune telles que **des troubles de l'élocution, une mauvaise estime de soi** et des **difficultés de concentration**;
- La RAMQ ne couvre plus les soins dentaires à partir de 10 ans.

Comment les écoles peuvent-elles renverser la tendance?

En offrant l'intervention démontrée la plus efficace pour prévenir la carie : le scellant dentaire.

VOICI 4 BONNES RAISONS D'OFFRIR CE SERVICE DANS VOTRE ÉCOLE

- C'est gratuit;
- C'est offert par des hygiénistes dentaires dans le respect du fonctionnement de l'école;
- Cela permet une économie de temps et d'argent pour les parents (plus de 200 \$ par enfant);
- C'est une approche idéale pour rejoindre les enfants vulnérables et réduire les inégalités sociales de santé.



¹ BRODEUR, J. M. et autres (1999). *Étude 1996-1997 sur la santé buccodentaire des élèves québécois de 11-12 et 13-14 ans*, MSSS, Québec.

Qu'est-ce qu'un scellant dentaire?

- Le scellant dentaire est une barrière de résine appliquée sur les faces des dents permanentes présentant des puits et des fissures;
- C'est la pratique clinique préventive la plus efficace pour prévenir la carie;
- Cette intervention est recommandée par le MSSS.

Dent non scellée



Dent scellée



Pourquoi des scellants dentaires au 2^e secondaire?

- La 2^e année du secondaire représente un bon moment pour sceller les 2^{es} molaires parce qu'à cette période de la vie, ces 4 dents ont de fortes chances d'être prêtes à être scellées;
- La 2^e molaire d'adulte est une dent très à risque de carie de par sa position au fond de la bouche et en raison des puits et fissures à sa surface.

Les équipes dentaires sont disposées à rencontrer vos directions d'écoles pour expliquer d'une manière plus détaillée comment cette activité préventive sera déployée.

Pour en savoir davantage, parlez-en avec l'hygiéniste dentaire de votre CLSC